

COLLOQUE

Le Lawfare et les instrumentalisations sectorielles du droit international

Jeudi 5 octobre 2023

Campus Trotabas - Amphithéâtre Bonnacarrère

Université Côte d'Azur

8h45 – Accueil des participants

9h - Mots d'accueil :

Jeanick Brisswalter, Président d'Université Côte d'Azur

Sylvain Antoniotti, Vice-président IDEX

9h20 - Introduction générale : dialogue(s) disciplinaire(s)

- Le lawfare : un outil descriptif utile pour saisir les instrumentalisations contemporaines du droit international ? **Julien Ancelin**, maître de conférences en droit public, Université Côte d'Azur, LADIE
- Le lawfare : un concept opérant pour saisir les tendances des relations internationales contemporaines ? **Adrien Schu**, maître de conférences en science politique, président de l'AEGES, Université de Bordeaux

Première table-ronde

Le lawfare : le droit international comme moyen de combat dans les conflits armés ?

Présidence : **Muriel Ubéda Saillard**, professeure de droit public, Université de Lille

10 h - L'instrumentalisation du droit international dans les situations d'atteinte ou de menace à la paix et à la sécurité internationales

- L'argument du droit dans le conflit israélo-palestinien, **Amélie Férey**, docteure en science politique, Institut Français de Relations Internationales
- L'argument du droit international dans le conflit en Mer de Chine, **Charles-Emmanuel Detry**, ATER en droit public, Université Paris II Panthéon-Assas

10h40 - L'instrumentalisation du droit international dans le conflit armé en Ukraine

- L'utilisation stratégique du *jus in bello* et du *jus ad bellum*, **Julia Grignon**, professeure de droit public, Université Laval, directrice scientifique de l'IRSEM
- L'utilisation stratégique du droit des armes, **Anne Millet-Devalle**, professeure de droit public, directrice du LADIE, Université Côte d'Azur

11h20 – Pause-café

Deuxième table-ronde Le lawfare : le droit international comme instrument stratégique en dehors des situations de conflit armé

Présidence : **Jean-Christophe Martin**, professeur de droit public,
directeur de l'IdPD, Université Côte d'Azur

11h40 - L'instrumentalisation des branches du droit international

- L'utilisation stratégique du droit des espaces internationaux, **Thomas Leclerc**, maître de conférences en droit public, Université de Bretagne Occidentale
- L'utilisation stratégique du droit des migrations, **Anne-Marie Tournepiche**, professeure de droit public, Université de Bordeaux
- L'utilisation stratégique du droit de l'environnement, **Adrien Estève**, chercheur à l'IRSEM

13h - Déjeuner

14h30 - L'instrumentalisation des garanties du droit international

- L'utilisation stratégique des juridictions internationales en matière répressive, **Muriel Ubéda Saillard**, professeure de droit public, Université de Lille
- L'utilisation stratégique des juridictions internationales en matière de droits de l'homme, **Laurence Burgogue Larsen**, professeure de droit public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne (à confirmer)

15h30 - Troisième table-ronde Répondre au lawfare : les politiques d'influence comme stratégie de promotion du droit international ?

Présidence (à confirmer)

- La stratégie française, intervenant *ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères*
- La stratégie française, intervenant *ministère de la Justice*

16h- Pause-café

- La promotion du droit de l'Union européenne, intervenant *du Service européen pour l'action extérieure, Union européenne (à confirmer)*
- La promotion du DIH, professeur **Fausto Pocar**, ancien président du TPIY et de l'IHL (à confirmer)
- La promotion académique du droit international, **Emmanuel Decaux**, professeur de droit public, Université Paris Panthéon-Assas (à confirmer)

18h – Fin des travaux